



THE AFRICA-EU PARTNERSHIP
LE PARTENARIAT AFRIQUE-UE

NOTE CONCEPTUELLE

L'agriculture durable, un avenir pour la jeunesse africaine

Conférence des ministres de l'agriculture Union africaine-Union européenne

Le 2 juillet 2017, Rome, Italie

2017 sera une année décisive pour renforcer le partenariat entre l'Europe et l'Afrique. Le 5^e sommet Afrique-UE prévu en novembre 2017 est une occasion unique de donner un nouvel élan à ce partenariat. De profondes transformations économiques et sociétales ont actuellement lieu en Afrique. La croissance démographique y est extraordinaire: selon les projections de l'Organisation des Nations unies, la population africaine devrait doubler d'ici 2050, passant de 1,2 milliard à 2,4 milliards d'individus, des jeunes principalement. Le Fonds Monétaire International estime que, pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, le continent doit créer 18 millions d'emplois par an jusqu'en 2035, contre 3 millions d'emplois qui sont créés actuellement chaque année dans l'économie formelle. Des problèmes tels que la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les pressions exercées sur l'environnement pourraient bien être exacerbés par la croissance démographique. Néanmoins, au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a démontré qu'elle est capable de progrès économiques impressionnants et de transformation positive, offrant des possibilités nouvelles et uniques, telles que des marchés en expansion et de plus en plus intégrés, ainsi qu'un secteur des PME dynamique.

L'UE est également à la croisée des chemins: elle examine actuellement ses propres orientations futures, mais également l'avenir de ses relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique après l'expiration de l'accord de Cotonou en 2020. L'UE est le plus proche voisin de l'Afrique, le premier investisseur étranger, le premier partenaire commercial — offrant accès libre à son marché via des accords de partenariat économique (APE) et l'initiative «Tout sauf les armes», et accès dans le cadre des accords de libre-échange. L'Union européenne est également le premier partenaire de l'Afrique en matière de développement et la principale source de transferts de fonds. Dans le même temps, les gouvernements africains négocient progressivement la zone continentale de libre-échange visant à stimuler le commerce intra-africain. En outre, les tendances démographiques de l'Afrique et l'augmentation de la mobilité et des migrations ajoutent une nouvelle dimension à la nécessité d'un agenda commun pour promouvoir un développement économique durable en Afrique, afin de créer les emplois dont le continent a besoin et de tirer le meilleur parti des possibilités qu'il offre, tout en assurant une gestion durable de la base de ressources naturelles, qui contribue de manière significative à la prospérité du continent.

Les schémas actuels de consommation et de production intensifient la pression sur des ressources naturelles déjà raréfiées et mettent en évidence la nécessité de pratiques durables. Le changement climatique représente une contrainte supplémentaire, qui amoindrit déjà la production agricole et alimentaire dans de nombreuses régions. L'Union africaine et l'Union européenne ont une longue

expérience dans les politiques agricoles et du développement rural. L'agriculture durable est une pierre angulaire du développement économique et de la croissance durable dans les deux régions. Conscientes des défis à relever, l'UA et l'UE doivent intensifier leurs efforts pour transformer l'agriculture de manière durable et obtenir l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition, une croissance et des moyens de subsistance suffisants en milieu rural ainsi qu'une gestion et une protection durables des ressources naturelles.

Des investissements responsables dans l'économie rurale et agricole, les chaînes de valeur et les marchés intégrés ont un rôle essentiel à jouer dans la croissance économique, la création d'emplois et le développement dans les pays d'Afrique. L'accent devrait être mis sur la recherche et l'innovation en se fondant largement sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la numérisation. L'agriculture joue un rôle significatif dans l'Agenda 2030 pour le développement durable car elle est intrinsèquement liée à des questions telles que l'emploi, les denrées alimentaires, l'air, le changement climatique, l'eau, le sol et la biodiversité. L'alignement sur la vision et les priorités de l'Agenda 2063 de l'Union africaine est une composante essentielle de la coopération agricole entre l'UA et l'UE. À mesure que les pays mettent en place des politiques climatiques en réponse à l'accord de Paris et élaborent leurs programmes en vue de mettre en œuvre les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'UA, il sera possible d'intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans la lutte contre le changement climatique.

Pendant des décennies, l'UE a collaboré étroitement avec les partenaires africains pour soutenir les politiques et les initiatives dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles, pour améliorer les conditions pour les entreprises et les investissements, pour promouvoir la diversification économique de l'Afrique ainsi que pour augmenter les investissements publics et privés en faveur de la transformation de l'agriculture. Compte tenu des défis à relever, la nécessité d'approfondir ce partenariat est fortement ressentie, notamment par une meilleure mobilisation et concentration des efforts et ressources pour une croissance durable.

Une série d'événements politiques majeurs organisés cette année, des sommets du G7 et du G20 au mois de mai et de juin au 5^e sommet UE-Afrique en novembre, à laquelle s'ajoute un certain nombre de forums des affaires UE-Afrique, donnera un nouvel élan au renforcement des liens avec l'Afrique.

QUOI?

La Conférence ministérielle de l'agriculture Union africaine-Union européenne intitulée **«L'agriculture durable, un avenir pour la jeunesse africaine»**, se tiendra le 2 juillet à Rome, au siège de la FAO.

Compte tenu du rôle clé du développement agricole pour une transformation structurelle en Afrique, l'objectif de la conférence est de renforcer l'engagement politique dans la perspective du sommet Afrique-UE de novembre sur une vision commune visant à générer une croissance économique durable et inclusive, à soutenir la création d'emplois décents pour la jeunesse africaine dans le secteur de l'agroalimentaire et de l'économie rurale, tout en veillant à la gestion durable des ressources naturelles. Cette vision devrait étayer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des objectifs de développement durable (ODD), de la déclaration de Malabo et de l'accord de Paris.

QUI?

La conférence sera organisée conjointement par la Commission de l'Union africaine, la Commission européenne et la présidence estonienne de l'Union. Elle s'appuie sur la première rencontre ministérielle UA-UE sur l'agriculture sur le thème «Investir pour garantir la sécurité alimentaire à l'avenir», organisée en juillet 2016 à Noordwijk, aux Pays-Bas.

Les ministres de l'agriculture de l'Union africaine et de l'Union européenne sont invités par Mme Josefa Sacko, M. Phil Hogan et M. Tarmo Tamm à participer à cette manifestation de haut niveau, organisée en marge de la conférence semestrielle de la FAO. Cette réunion rassemble les responsables politiques de l'Union européenne et de l'Union africaine, l'agro-industrie et les organisations d'agriculteurs de l'UE et des pays africains, des organisations internationales, des agences de développement et des ONG.

COMMENT?

Des tables rondes de haut niveau vont être axées sur quatre thèmes principaux, qui seront examinés en parallèle:

- **Promotion des investissements responsables du secteur privé et accès aux marchés dans le secteur agroalimentaire en Afrique.** Le rôle du secteur privé est essentiel dans la promotion de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Afrique, le secteur public ne pouvant pas, à lui seul, stimuler la nécessaire transformation de l'agriculture. Les débats porteront sur la manière de mobiliser les acteurs privés du secteur agroalimentaire, de les inciter à investir en Afrique et de faire des investissements rentables, respectueux de l'environnement et durables du point de vue environnemental; sur la manière d'accompagner les pays dans l'élaboration et l'amélioration d'un cadre approprié pour les investissements responsables durables; et sur la manière de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes et de susciter une croissance durable. La session examinera également l'accès au financement des investissements dans la chaîne de valeur, ainsi que la facilitation des échanges et de l'accès au marché pour les produits agroalimentaires.
- **Recherche et innovation et rôle de la numérisation dans l'agriculture — Le partenariat UE-UA sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur l'agriculture durable.** La promotion de l'innovation et l'approfondissement de la recherche collaborative sont essentiels pour obtenir une croissance et des emplois durables dans le secteur de l'agriculture. L'accès aux TIC, à la technologie et aux mégadonnées et leur utilisation sont d'importants facteurs de développement, notamment en rendant l'activité agricole plus attrayante pour les jeunes. Le renforcement de la connectivité et la promotion de l'agriculture en ligne, de l'entrepreneuriat numérique et des paiements mobiles dans l'agriculture africaine devront être accompagnés de politiques de soutien portant notamment sur les prix, la fiscalité et l'environnement réglementaire. Les agriculteurs doivent aussi recevoir une part équitable de la valeur ajoutée dans la chaîne alimentaire. Des cadres d'action sont donc nécessaires pour les encourager à mieux s'organiser et à participer plus activement aux chaînes de valeur des denrées alimentaires, ainsi que pour faire en sorte que l'agriculture reste une profession attrayante pour les jeunes entrepreneurs.
- **Gestion durable de l'eau dans l'agriculture** — résoudre l'interdépendance entre l'eau, l'énergie, les denrées alimentaires et les écosystèmes. L'eau est inégalement répartie dans les pays d'Afrique. Un grand nombre de régions africaines disposent d'eau en abondance, mais souffrent par ailleurs de périodes de sécheresse longues et extrêmes et/ou de ressources hydriques très limitées. Une agriculture durable et efficace impliquerait une meilleure utilisation de l'irrigation, des technologies de drainage et de l'innovation. La prévention de la pollution des eaux résultant de l'agriculture et la planification appropriée des activités agricoles doivent devenir des priorités pour le développement de l'agriculture. La qualité et la gestion de l'eau deviennent donc des défis majeurs dans une perspective de croissance et de développement durables.

- **Agriculture adaptée au changement climatique** et réduction des **pertes et du gaspillage alimentaires**. L'agriculture adaptée au changement climatique est une approche qui aide à diriger les actions nécessaires pour transformer et réorienter les systèmes agricoles en vue de soutenir efficacement le développement et d'assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique. Cette agriculture vise à répondre à trois objectifs principaux: l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles, l'adaptation et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques, et la réduction et/ou la suppression des émissions de gaz à effet de serre, lorsque cela est possible. Pour permettre d'assurer la sécurité alimentaire et d'augmenter les moyens de subsistance des producteurs de denrées alimentaires, il est également nécessaire de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires. Environ un tiers des denrées alimentaires produites dans le monde est perdu ou gaspillé entre l'exploitation agricole et l'assiette. Cette très grande inefficacité a des répercussions économiques, sociales et environnementales. L'efficacité et les réductions peuvent alléger la pression exercée sur le climat, l'eau et les ressources foncières.

PROCHAINES ÉTAPES ?

Les résultats de la conférence ministérielle seront présentés au 5^e sommet UE-Afrique, prévu en novembre 2017. En outre, ils apporteront une importante contribution à des processus associés dans différentes enceintes de l'ONU, alimenteront les processus concernés à Rome, New York et Nairobi et détermineront les prochaines étapes de la collaboration technique entre la Commission européenne et la Commission de l'Union africaine dans ce domaine.